

Envoyé : samedi 3 octobre 2009 14:22

À : 'adot13@france-adot.fr'

Objet : témoignage de don d'organes

Bonjour,

nous nous sommes rencontrés à la foire expo de Marseille le jeudi 1er octobre et je vous ai parlé de mon histoire ,vous m'avez demandé de bien vouloir faire un témoignage sur notre geste.

Alors voilà, l'histoire commence le jeudi 16 octobre 2008. Mon fils Ludovic alors âgé de 17 ans rentre du lycée avec un copain, pas d'alcool, pas de stup mais un peu trop de vitesse et à 3 mn de la maison sur une route de campagne c'est le drame. Ils heurtent un poteau EDF , la voiture est déchirée de part et d'autre du côté passager, là où est mon fils. Les pompiers appelés sur les lieux de l'accident et moi-même avertie par la maman du conducteur qui en est sorti indemne.

Ludo part pour Montpellier et là à notre arrivée, peu d'espoir que notre fils s'en sorte. Alors une amie nous a dit : « vous savez qu'il y a peu d'espoir et les médecins vont vous poser une question ». Sans se regarder avec mon mari nous avons répondu sans hésitation : « nous savons la réponse » Le lendemain, le 17 octobre, retour à l'hôpital où on nous annonce le décès de notre enfant, nous nous sommes approchés des médecins qui étaient là et leur avons dit qu'ils pouvaient prélevés les organes nécessaires pour sauver d'autres vies et ils nous ont répondu « ce n'est pas un prélèvement mais c'est un don d'organes fait par votre fils ».

Maintenant notre enfant n'est plus là pour rire avec son frère et sa sœur mais il est toujours présent car il a sauvé d'autres vies et surtout n'oubliez jamais qu'un jour c'est peut-être vous ou un proche qui serait dans la situation inverse et attendre un donneur.

En tout cas notre fils voulait être pompier donc au travers du don d'organe nous avons continué son désir d'aller sauver d'autres personnes

Lorsque votre décision est prise et qu'on s'occupe du corps aucune mutilation n'est faite. Les docteurs et infirmières travaillent en tant que professionnels et donc on vous rend le corps du proche en parfait état. C'est très important de le savoir car on a souvent des idées préconçues, moi la première qui leur ait dit que je ne voulais pas voir le corps de mon fils avec de grosses cicatrices ou mutilé. Donc pensez aux vies sauvées par ce geste.

Voilà je ne sais pas si ça peut rassurer tout le monde mais j'en ai fait l'expérience et mon fils m'a été rendu très beau sans rien de visible ; il fallait que ce soit dit

Cordialement

Mme MOREAU Norine

